

Date de convocation  
et d'affichage:

24/01/2025

Nombre de délégués :

En exercice :	30
Présents :	17
Pouvoirs :	01
Votants :	18

L'an deux mil vingt-cinq,  
Le trois février à 20 heures 30,  
Le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Courtomer, en  
séance ordinaire, sous la présidence de M. RILLET Rémy, Président.

Etaient présents : DUTHEIL Stéphanie, PERRIAT Jacques, BAUCHERON  
Thierry, FOURNET Hervé, HESLOIN Vincent, RATTIER François, BRETON Jean,  
AUCLAIR Catherine, DIAZ Ramon, CAPPELAERE Marc, MOUETTE Marie-Paule,  
DROUET Martial, HESLOIN Patrice, ARNAULT Odile, LEFEVRE Dominique,  
LOISON Thierry,

Absents excusés : DUFAY Pierre, SCHAEFER Claude, HOORELBECKE  
Laurence

Absents : SIMON Frédéric, BERTHELOT Sébastien, GODBILLE Laure, CASTEL  
Guillaume, GLORIA Fabrice, JAMES Eric, WERQUIN-QUESNEY Isabelle, EDON  
Michel, LEVERRIER Christiane, GIRARD Pascal

Pouvoirs : DUFAY Pierre donne pouvoir à Marc CAPPELAERE

Mme AUCLAIR Catherine a été élue secrétaire de séance.

**Décision 20250203-11**

**Objet : Modification des statuts - Représentation.**

Il est proposé, à partir de 2026, après le renouvellement des conseillers municipaux, le principe  
de répartition suivant :

- Communes de 500 habitants et plus : 2 délégués titulaires
- Commune de moins de 500 habitants : 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- **VALIDE les nouveaux statuts ainsi modifiés qui seront transmis à la préfecture  
pour être annexé à l'arrêté préfectoral.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Le président,

Rémy RILLET